

que. &c. &c. &c. (a). Oui M. Flexier de Reval aura du tems de reste pour démontrer tout cela, & prévenir ses lecteurs deux fois par mois (b) avec ce ton de candeur, qui sied si bien à l'innocence persécutée, qu'il ne répond jamais aux injures (c).

Telles sont les observations de la société de l'Esprit, sur le petit Journal historique & littéraire. Nous les avons cru trop précieuses pour les abrèger ou les mutiler en quelque façon que ce fût. On voit que ces Messieurs sont toujours justes dans leurs décisions, équitables & vrais dans leurs attributions, exacts & précis dans les citations. Et comme cela ne souffre aucune contestation, il est apparent qu'il n'y aura pas de guerre en forme; car dès ce moment nous reprenons l'ancien système de ne jamais parler des rédacteurs, tandis qu'ils se conduiront

(a) Si ces trois &c. &c. &c. ne signifient rien de nouveau, mais seulement des choses analogues aux précédentes; on approuvera sans regret le parti qu'ont pris les rédacteurs de les sous-entendre.

(b) Nous n'avons là-dessus prévenu qu'une seule fois, & c'est en parlant des rédacteurs. Une fois en trois ans, & deux fois par mois; petite différence de calcul.

(c) Ici il faut avouer notre défaite de bonne foi. A l'occasion d'un passage absurde que les rédacteurs nous avoient attribué, nous avions dit que nous ne répondions pas aux injures; mais nous voilà certainement en contradiction avec nous-mêmes; puisqu'aujourd'hui nous y avons répondu.